

Un Conseil Municipal Jeunes (C.M.J.) c'est quoi ?

Ce sont des élus qui font bouger leur ville !

- Faire partie du C.M.J., c'est essayer de réaliser des projets que vous proposez pour les Médiolansais.

- Le C.M.J., c'est aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de l'engagement.

Il permet aux jeunes de :

- prendre la parole en public,
- prendre des initiatives,
- collaborer et/ou mener des projets (aide aux plus démunis, aux personnes âgées, actions liées à l'environnement, spectacle, tournoi sportif, etc.),
- Découvrir sa ville et son environnement.



Comment devenir membre du C.M.J. ?

- Tu as envie de t'engager pour ta ville ?
- Tu as l'accord de ton (tes) parent(s) ou de ton responsable légal ?

Alors tu peux être candidat !

- Remplis la fiche de candidature (ci-jointe)
- Dépose-la à l'un des endroits indiqués sur la fiche de candidature.

Et une fois devenu Conseiller Municipal Jeune ?

Tu t'engages pour un mandat de deux ans.

- Pendant les deux années de ton mandat, tu pourras formuler des propositions, seul ou en groupe, les partager et décider avec les autres conseillers de celles que vous retiendrez.
- La construction et la réalisation d'un projet nécessitent du temps et de l'engagement, tu seras accompagné(e) et soutenu(e) par le groupe référent d'adultes.



Conseil Municipal Jeunes



Tu as entre 9 et 18 ans ?

Tu habites Saint-Nicolas ?

Tu as des idées pour ta ville ?

Alors le Conseil Municipal Jeunes
est fait pour toi !





Le C.M.J. en action



Installation C.M.J.



Visite du Château de Pierrefonds et du Wagon de l'Armistice



Centenaire de l'armistice



Colis de Noël des aînés



Parcours Ephrem



Fête de la Saint-Nicolas

Retrouve l'ensemble
de nos actions sur la page Facebook

 [cmjsaintnicolas](https://www.facebook.com/cmjsaintnicolas)

OU SUR
www.ville-saintnicolas.fr



Film sur le harcèlement